

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE
POLYTECHNIQUE INC. TENUE LE MERCREDI 22 MARS 2017 À 18H AU B-
316.3**

1. **Présidium**
(Clara Levy-Provençal)
PROPOSITION CASP20170322-01
PROPOSITION CASP20170322-02
2. **Appui de candidature**
(Clara Levy-Provençal)
PROPOSITION CASP20170322-03
3. **Immobilisation PolyShow**
(Camille Brun-Jolicoeur)
PROPOSITION CASP20170322-04
AMENDEMENT CASP20170322-05
4. **Fermeture de la réunion**

Propositions

PROPOSITION CASP20170322-01

Clara Levy-Provençal, appuyée par Camille Brun-Jolicoeur, propose de nommer Loic Sodoyer à titre de président d'assemblée pour la séance spéciale du 22 mars 2017

PROPOSITION CASP20170322-02

Clara Levy-Provençal, appuyée par Laurence Robillard, propose d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du CA du 22 mars 2017.

PROPOSITION CASP20170322-03

Clara Levy-Provençal, appuyée par Philippe Bouchard-Aucoin, propose d'appuyer la candidature de Camille Nepveu sur le CA de sans oui c'est non.

PROPOSITION CASP20170322-04

Camille Brun-Jolicoeur, appuyée par Manuel Klassen, propose que Guillaume Fortin soit mandaté à effectuer les démarches nécessaires à l'achat de deux amplificateurs ElectroVoice TG5 et de deux amplificateurs ElectroVoice TG7 d'un coût total de 17011.24\$, taxes incluses, et que la dépense soit incluse à l'inventaire immobilisé de l'AEP.

AMENDEMENT CASP20170322-05

Blanche Mageau-Béland, appuyée par Manuel Klassen, propose qu'un TG5 soit payé par le fonds technique de PolyShow et que le reste soit immobilisé par l'AEP.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE
POLYTECHNIQUE INC. TENUE LE MERCREDI 22 MARS 2017 A 18H AU B-
316.3**

Liste des présences

Présents

Sodoyer, Loic	Président d'assemblée
Levy-Provençal, Clara	Secrétaire générale et présidente par intérim
Brun-Jolicoeur, Camille	Trésorière
Daneau, Philippe	Vice-Président à l'éducation
Ricard, Jordan	Vice-Président à l'externe
Blanchard, Yann	Vice-Président à l'interne
Tremblay, Samuel	Vice-Président aux services
Tardif-Côté, Raphaëlle	Coordonnatrice au développement durable
Bouchard-Aucoin, Philippe	Conseiller
Blais-Amyot, Sandra	Conseillère
Klaassen, Manuel	Conseiller
Robillard, Laurence	Conseillère
Mageau-Béland, Blanche	Conseillère
Latulipe-Loiselle, Alex	Conseiller
Yoshida, Noboru	Conseiller
Merdrignac, Killian	Aviseur
Salloum, Maya	Conseillère
Derville, Alban	Conseiller

Absents

Gendron-Ratelle, Raphael	Coordonnateur aux communications
Brissette, Antoine	Conseiller
Deslile, Charles	Conseiller
Bertrand, Camille	Conseillère
Chemali, Sarah	Conseillère
Fuamba, Ngalula	Conseillère

Observateurs

Fortin, Guillaume	Directeur Poly-Show
Nepveu, Camille	Membre et candidate sur le CA de sans oui c'est non

1. Présidium

(Clara Levy-Provençal)

Ouverture de la réunion à 18h07.

PROPOSITION CASP20170322-01

Clara Levy-Provençal, appuyée par Camille Brun-Jolicoeur, propose de nommer Loic Sodoyer à titre de président d'assemblée pour la séance spéciale du 22 mars 2017

Proposition adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CASP20170322-01

Clara Levy-Provençal, appuyée par Camille Brun-Jolicoeur, propose de nommer Loic Sodoyer à titre de président d'assemblée pour la séance spéciale du 22 mars 2017

PROPOSITION CASP20170322-02

Clara Levy-Provençal, appuyée par Laurence Robillard, propose d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du CA du 22 mars 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CASP20170322-02

Clara Levy-Provençal, appuyée par Laurence Robillard, propose d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du CA du 22 mars 2017.

2. Appui de candidature

(Clara Levy-Provençal)

PROPOSITION CASP20170322-03

Clara Levy-Provençal, appuyée par Philippe Bouchard-Aucoin, propose d'appuyer la candidature de Camille Nepveu sur le CA de sans oui c'est non.

Le CA de sans oui c'est non va être créé et Mme Nepveu nous a approché car elle souhaite se présenter sur le CA et elle a besoin de l'appui d'une association membre.

Présentation de Camille : le printemps passé Claudie Roy (la déléguée de l'AEP sur la campagne sans oui c'est non) m'a demandé de lui donner un coup de main pour ses tâches par rapport à la campagne, j'ai assisté à plusieurs rencontres provinciales. A poly j'ai aussi participé à

l'organisation la semaine de prévention des violences à caractère sexuel avec le SEP. J'aimerais continuer à travailler cette année pour améliorer la formation des intégrateurs. Ce que je veux mettre de l'avant c'est une mentalité un peu comme le PAAD : garder une vie étudiante comme celle qu'on a en ce moment mais faire de la sensibilisation et de l'éducation par rapport à des sujets comme les violences à caractères sexuels. Il va y avoir 9 administrateurs sur le CA. Pour l'instant c'est encore Claudie Roy la déléguée officielle de l'AEP sur la commission.

Proposition adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CASP20170322-03

Clara Levy-Provençal, appuyée par Philippe Bouchard-Aucoin, propose d'appuyer la candidature de Camille Nepveu sur le CA de sans oui c'est non.

3. Immobilisation PolyShow

(Camille Brun-Jolicoeur)

PROPOSITION CASP20170322-04

Camille Brun-Jolicoeur, appuyée par Manuel Klassen, propose que Guillaume Fortin soit mandaté à effectuer les démarches nécessaires à l'achat de deux amplificateurs ElectroVoice TG5 et de deux amplificateurs ElectroVoice TG7 d'un coût total de 17011.24\$, taxes incluses, et que la dépense soit incluse à l'inventaire immobilisé de l'AEP.

Le prochain évènement est le Poshow Fest mais on n'aura pas le kit à temps. Ensuite c'est le bal auquel le kit est utilisé. On a quand même modifié le kit actuel pour pouvoir l'utiliser au bal si jamais ne on est pas capable de recevoir nos nouveaux amplificateurs à temps.

Dans le document, j'ai évalué le cout de la location vs l'achat et la location n'est pas vraiment rentable. De plus, à certains évènements, si on n'avait pas le kit, c'est sûr qu'on mettrait pas l'argent dans la location, il y a une certaine flexibilité à posséder ce matériel-là.

Ensuite, j'ai comparé tous les amplificateurs disponibles sur le marché et je conseille encore le kit que j'ai présenté au dernier CA qui est juste l'équivalent moderne de ce qu'on avait déjà. Les risques sont vraiment faibles puisque c'est seulement des gens de PolyShow (seulement quelques personnes qui sont formées ont accès à ce kit) qui manipulent le kit et donc ça vaut le coup d'investir sur une solution à plus long terme. L'argent investi dans le kit de PolyShow profite à tous les évènements de la vie étudiante et non seulement à PolyShow.

P3000 : basses fréquences qui demandent des amplificateurs plus puissants. Les P3000 sont à changer rapidement. Les P2000 pourraient

continuer à rouler pendant 2-3 ans encore mais ça fait quelques années qu'on a de la misère avec les kits.

L'état du fonds technique de PolyShow : le fond existe depuis que PolyShow s'est mis à charger l'école pour l'assistance technique. Ça faisait trop d'argent dans la petite caisse donc le fonds a été créé afin d'avoir un meilleur contrôle sur l'argent qui rentre. Une partie de cet argent est dédié à des améliorations du stock technique. En ce moment, le fonds est à environ 9000\$. En ce moment, on a besoin de 2000\$ environ pour des réparations diverses. Si on repousse les réparations, on serait capable de moderniser le kit et de payer un TG5 avec le fonds technique.

AMENDEMENT CASP20170322-05

Blanche Mageau-Béland, appuyée par Manuel Klassen, propose qu'un TG5 soit payé par le fonds technique de PolyShow et que le reste soit immobilisé par l'AEP.

90% des revenus dans le fonds technique pour les réparations, 10% dans le remerciement (nourriture quand ils s'en vont faire une gig à l'extérieur). Au 1^{er} mai tout l'argent qui reste se transfère dans le fonds de réserve auquel ils ne peuvent pas y toucher sans autorisation du CA. L'année dernière il y a eu un oubli et le fonds technique n'a pas été transféré au fonds de réserve ce qui explique le montant actuel du fonds technique. Le TG5 qui sera acheté par PolyShow ne sera pas immobilisé.

Le point apporté est que puisque PolyShow peut se permettre d'acheter un TG5, il est normal qu'ils contribuent du mieux qu'ils peuvent à l'achat.

L'avantage de faire la dépense en immobilisation permet de toucher au fonds d'immobilisation que l'on ne peut pas toucher sans faire d'immobilisation. Ça fait donc en quelque sorte plus d'argent dans l'année courante. Ça n'arrive pas souvent des immobilisations de cette ampleur et le comptable avait fait la remarque qu'il y avait beaucoup d'argent dans le fonds consolidé.

Samuel Tremblay, appuyée par Laurence Robillard, demande la question préalable.

Amendement battu à majorité

Alban Derville arrive à 18h48

Camille Brun-Jolicoeur demande le vote

Proposition adoptée à majorité.

RÉSOLUTION CASP20170322-04

Camille Brun-Jolicoeur, appuyée par Manuel Klassen, propose que Guillaume Fortin soit mandaté à effectuer les démarches nécessaires à l'achat de deux amplificateurs ElectroVoice TG5 et de deux amplificateurs ElectroVoice TG7 d'un coût total de 17011.24\$, taxes incluses, et que la dépense soit incluse à l'inventaire immobilisé de l'AEP.

4. Fermeture de la réunion

Fermeture de la réunion à 18h49.

Procès-Verbal adopté lors de la séance du conseil d'administration du 30 mars 2017.